compas
Au service du sens

Portrait de quartier

Quartier Grand Centre

Ville de Grasse

6 984 habitants

11% de la population des quartiers prioritaires des Alpes-Maritimes réside sur Grand Centre à Grasse

Note méthodologique :
L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants 2013	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires
Nice - Les Sagnes	1 281	2,1%
Nice - Las Planas	1 328	2,2%
Grasse - Les Fleurs De Grasse	1 407	2,3%
Drap - La Condamine	1 555	2,5%
Nice - Palais Des Expositions	1 731	2,8%
Vence - Centre	1 958	3,2%
Carros - Centre	2 001	3,3%
Cannes, Le Cannet - Genêts - Oliviers - Saint-Pierre	2 009	3,3%
Vallauris - Coeur De Ville - Hauts De Vallauris	3 347	5,4%
Nice - Centre	3 859	6,3%
Cannes, Le Cannet - Ranguin-Frayère	4 029	6,6%
Grasse - Grand Centre	6 984	11,4%
Nice, Saint-Laurent-du-Var - Les Moulins - Le Point Du Jour	7 795	12,7%
Nice, Saint-André-de-la-Roche - Ariane - Le Manoir	10 217	16,6%
Nice - Paillon	11 919	19,4%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	61 420	100%

Source : CGET & Insee 2013

61 420 habitants résident sur les 15 quartiers de la politique de la ville des Alpes Maritimes (hors quartier «Résidence Sociale Nicéa» de Nice non diffusé par l'Insee).

11% résident sur le quartier Grand Centre à Grasse **(6 984 habitants),** hors de Nice c'est le quartier le plus peuplé.

Plus d'un tiers de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010

Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Grand Centre possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 36% de sa population a moins de 25 ans **(1 560 enfants de moins de 15 ans et 970 jeunes de 15-24 ans).**
La population en âge d'être active **(les 25-59 ans) représente 51%** des habitants du quartier **(3 560 personnes)**.
Seulement 13% des habitants du quartier a 60 ans ou plus (dont **590 personnes de 60-74 ans et 290 de 75 ans et plus**).

2,3 fois plus de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
Grasse - Grand Centre	2,3	594	293	2,0
Ensemble des QP de la France métropo.	2,1	485 285	259 459	1,9
Grasse	1,2	6 612	4 461	1,5
CA du Pays de Grasse	1,1	14 552	8 634	1,7

Source : Insee, RP 2010

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est 2 fois plus élevé que celui de la commune et atteint 2,3. C'est à dire qu'il y a **2,3 fois plus de moins de 20 ans sur le quartier que de 60 ans et plus** (contre un rapport de 1,2 à l'échelle communale).

L'indice d'évolution des générations âgées du quartier est supérieur à celui de la commune. **Le quartier compte ainsi en 2010, 2 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus**.
Le vieillissement à venir de ces générations est analogue à la moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

Note méthodologique :
L'indice de jeunesse *rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.*
L'indice d'évolution des générations âgées *rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).*

Moins de deux personnes par ménage

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Grasse - Grand Centre	1,8	3 880
Ensemble des QP de la France métropo.	2,3	2 089 043
Grasse	2,3	21 378
CA du Pays de Grasse	2,4	41 309

Source : Insee, RP 2010

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages
Source : Insee, RP 2010

Part des familles monoparentales
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 3 880, soit 18% du total communal.
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est **basse pour le quartier Grand Centre en comparaison des autres territoires : 1,8 personnes par ménage** (contre 2,3 pour la commune et l'ensemble des quartiers prioritaires de France).

La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus élevée sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (40% contre 37%) ; c'est 7 points de plus qu'en moyenne communale. **On estime ainsi à 1 540 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 700 sont des femmes et 840 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 13% des ménages sont monoparents, soit 105** (contre 11% à l'échelle communale).

Part des ménages de 6 personnes et plus
Source : Insee, RP 2010

On observe une faible part des ménages de 6 personnes et plus sur le quartier (3%) et plus globalement au niveau communal (2%).
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

Les trois quarts des ménages sont locataires de leur logement

Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant légèrement plus élevé qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus faible **(29% des résidences principales contre 38%, soit 430 environ).** En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 61% (890 logements) contre 49% à l'échelle communale.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint ***75%, soit environ 2 910 ménages.***

Répartition des logements selon le nombre de pièces
Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :
La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Part des ménages locataires de leur logement
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

Un quart de la population du quartier est d'origine étrangère

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Grasse - Grand Centre	1 739	25%
Ensemble des QP de la France r	893 693	19%
Grasse	4 895	10%
CA du Pays de Grasse	7 193	7%

Source : Insee, RP 2010

25% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 1 740 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (10% d'étrangers en moyenne communale).

Un niveau de vie médian de 1 174€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 174€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 510€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 360€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 720€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

Note méthodologique :
Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiloSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé ***«niveau de vie»****, est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).*

37% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014

Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **37% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 2 610 personnes**.

Note méthodologique :
Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- *une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;*
- *un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;*
- *une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;*
- *un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.*

17% des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Grasse - Grand Centre	658	17,0%	245	413	6,3%	10,6%
Grasse	2 006	9,4%	944	1 062	4,4%	5,0%
CA du Pays de Grasse	3 100	9,4%	1 438	1 662	3,5%	4,0%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

17% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 660 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **8 points** à la moyenne communale.
Un tiers de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (63% soit 410 ménages)**. Ainsi 11% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :
Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

24% des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015

Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.
Ainsi, 38% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 720 ménages) et 24% ont des revenus dépendant totalement des prestations (450 ménages), contre respectivement 23% et 14% en moyenne au niveau communal.

Un quart des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Grasse - Grand Centre	1 061	469	363	118	28%	15%	15%	16%
Grasse	2 482	1 070	851	265	11%	6%	5%	6%
CA du Pays de Grasse	3 352	1 383	1 158	382	7%	4%	3%	4%

Source : Cnam 2015

1 060 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 16% de la population**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 10 points.
Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : 28% bénéficient de la CMU-C dans le quartier Grand Centre.**

Moins de la moitié des jeunes du quartier sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 43%, valeur inférieure à celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est également très inférieur à la moyenne communale (12 points de moins).

Taux de scolarisation des 16-24 ans
Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :
Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans.
Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

Une part de la population non scolarisée de bas niveau de formation inférieure à la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes-Maritimes

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 71%, soit 4 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains mais 15 points de plus que la moyenne communale.

Note méthodologique :
Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.
Les bas niveaux de formation *(inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.*

Très peu de collégiens du quartier scolarisés en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
Grasse - Grand Centre	360	91,9	6,7	1,4	8,6
Grasse	2 654	82,8	16,8	0,5	3,8
CA du Pays de Grasse	5 339	85,1	14,4	0,5	2,6

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

360 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Grand Centre en 2015, 1% sont scolarisés dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part également très faible.

Les filles représentent la moitié des collégiens, comme ailleurs.

45% des lycéens du quartiers scolarisés en filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
Grasse - Grand Centre	188	55,3	44,7	59,6	41,7
Grasse	1 749	71,9	28,1	53,5	45,1
CA du Pays de Grasse	3 586	74,9	25,1	52,3	45,4

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

45% lycéens du quartier sont en lycée professionnel, soit un taux plus élevé que la moyenne communale et de la CA (28 et 22%). C'est moins le cas pour la scolarisation des filles, elles se dirigent plus vers une filière générale ou technologique sur le quartier qu'en dehors.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

20% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 14% à l'échelle de la commune.

38% des lycéens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 14% à l'échelle de la commune.

Moins d'une personne de 15-64 ans sur deux en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans est plus élevé sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (57% contre 47%). Il reste cependant inférieur à la moyenne communale qui atteint 65%.
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **52%** (contre 63% sur la commune).
A ce taux d'emploi, se cumule une précarité dans l'emploi, puisque **17% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

Taux d'emploi des 15-64 ans
Source : Insee, RP 2010

Part des salariés en emploi précaire
Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :
Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.
Le taux d'emploi *rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le taux d'emploi féminin rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.*
Sont considérés comme ***contrats précaires*** *les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.*

17% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes			
		Nb	%	Nb	%	Nb	%
Grasse - Grand Centre	1 038	583	56%	455	44%	180	17%
Ensemble des QP des Alpes Maritimes	10 025	5 511	55%	4 180	42%	1 880	19%
Grasse	4 889	2 429	50%	2 460	50%	913	19%
CA du Pays de Grasse	8 731	4 242	49%	4 489	51%	1 647	19%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **1 040 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 56% sont des hommes.
Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus) dans le quartier est légèrement plus faible que la moyenne des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes **(19%).**

Note méthodologique :
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.
Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Deux tiers des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **deux tiers des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.** Dans le quartier Grand Centre, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 15%, celle des 50 ans et plus est de 24%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est proche de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

Une légère augmentation des demandeurs d'emploi sur la période 2015-2017

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi

Sur les deux années d'observation, on note une stagnation du nombre de demandeurs d'emplois sur le quartier.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 1 030 demandeurs d'emploi sur le territoire, 1 050 au 3ème trimestre de l'année 2017, soit une légère hausse de +2%.

11% des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires des Alpes Maritimes se situent sur le quartier Grand Centre (22% à l'échelle de Grasse).

69% des contrats aidés sont des contrats uniques d'insertion

L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

En 2016, 110 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Grand Centre, dont 32% d'emplois d'avenir qui constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
Grasse - Grand Centre	108	68,5	31,5
Grasse	425	78,4	21,6
CA du Pays de Grasse	810	76,3	23,7

Source : Insee, Dares 2016

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016

Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion légèrement forte dans le quartier qu'ailleurs : 10% pour le quartier Grand Centre.

Un taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises moins fort dans le quartier

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
Grasse - Grand Centre	40	42,6
Grasse	285	44,3
CA du Pays de Grasse	575	43,7

Source : Sirene 2015

43% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs, contre 44% à l'échelle de la communale. Cela concerne environ 40 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politique de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés
Source : Insee, calcul Compas

L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du département des Alpes-Maritimes de part et d'autre de l'axe : 5 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Le quartier des Moulins - Point Du Jour situé sur les communes de Nice et Saint-Laurent-du-Var est celui dont l'indice est le plus fort.
Le quartier Grand Centre de Grasse se situe dans le 2ème décile, au 283ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

A noter : l'absence des quartiers Résidence sociale Nicéa et Palais des expositions à Nice, pour lesquels l'indice n'a pu être calculé par l'indisponibilité de la donnée.

Note méthodologique :
L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Portrait de quartier

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Grand Centre

Ville de Grasse

compas
Au service du sens

Contact :
Hervé Guery
herve.guery@compas-tis.com
Tél. : 02 51 80 69 80
Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr

Le Compas, au service des collectivités locales depuis 25 ans

Une gamme complète d'interventions autour de l'observation des territoires.
Une expertise dans le domaine de l'analyse, de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr
www.observationsociete.fr